## **ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 25/03/2025**

Page: 1/1

Date: 06/03/2025

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal En présence de Madame KIEFFER, Greffière

## 09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500812	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - ENVIRONNEMENT - Arrêté PREF SGAD BE 2024 241 du 21/05/24 portant autorisation de la création de la liaison sud d'Auxerre (LiSA) sur le territoire des communes d'Auxerre, Chevannes et Villafargeau pour la section RN6 et RN 151 - arrêté PREF SGAD BE 2024 20 portant autorisation similaire pour la section RN 151 RD 965 sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Yonne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION YONNE VIVANTE	CATRY THÉODORE (Cour)
	ASSOCIATION DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE DE L'YONNE	CATRY THÉODORE (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE L'YONNE	M. le Préfet
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE	
02)	DOSSIER N° 2500813	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
		bérations du 31/01/25 par lesquelles le conseil départemental de l'Yonne a approuvé la
	REFERE SUSPENSION - ENVIRONNEMENT - Suspension des dél	bérations du 31/01/25 par lesquelles le conseil départemental de l'Yonne a approuvé la
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - ENVIRONNEMENT - Suspension des dél déclaration de projet relative à la création de la "Liaison Sud d'Auxer	bérations du 31/01/25 par lesquelles le conseil départemental de l'Yonne a approuvé la re" et affirmé l'intérêt général du projet.
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - ENVIRONNEMENT - Suspension des dél déclaration de projet relative à la création de la "Liaison Sud d'Auxer Nom des parties	bérations du 31/01/25 par lesquelles le conseil départemental de l'Yonne a approuvé la re" et affirmé l'intérêt général du projet.  Représentants des parties
	REFERE SUSPENSION - ENVIRONNEMENT - Suspension des dél déclaration de projet relative à la création de la "Liaison Sud d'Auxer Nom des parties  ASSOCIATION YONNE VIVANTE  ASSOCIATION DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA	bérations du 31/01/25 par lesquelles le conseil départemental de l'Yonne a approuvé la re" et affirmé l'intérêt général du projet.  Représentants des parties  CATRY THÉODORE (Cour)

Arrêté le 06/03/2025 Le président du tribunal